

Avranches, le 11/10/2026

M. et Mme Fourcade

3472 et 3490, Route de Lonlay – La Haute-Chapelle
61700 – DOMFRONT EN POIRAIE

**RESTAURATION DES MENUISERIES DU CORPS DE LOGIS
DU MANOIR DE LA CHASLERIE (TRANCHES A & B)**

61700 – DOMFRONT EN POIRAIE



COMPTE RENDU
DE LA REUNION de CHANTIER

Du 07/10/2026

[illegible]

ENTREPRISES	TEL / PORT	PRES.	ABS.	EFF.	Proch.R V
LOT 01 – MACONNERIE Entreprise EREMIA IGOR Représentée par M. Eremia Igor 24, Rue du Souvenir 53000 LAVAL eremiaigor@yahoo.col	06.59.32.72.06	X		1	X
LOT 02 – CHARPENTE Entreprise S. POTIN CHARPENTE 4 Lot le Champ du Logis 61700 CHAMPSECRET potin.charpentier@gmail.com	07.85.94.16.05				
LOT 02 Bis – FERRONNERIE Entreprise NORTHMANN FORGE Représentée par M. Duclos 61700 DOMFRONT-EN-POIRAIE northmanforge@gmail.com	06.29.24.42.57				
LOT 03 – MENUISERIES Entreprise ETS. LEBOISNE Représentée par ZA L'Auberge Neuve 50600 VIREY leboisne0564@orange.fr	02.33.49.02.44	X		1	X
LOT 03Bis – FERRONNERIE Entreprise FER ART FORGE Représentée par M. Alexandre GURY La Fortinière – 14380 SAINT-AUBIN-DES-BOIS agury@hotmail.fr	06 26 97 28 78	X		1	X
LOT 04 – PEINTURE Entreprise EMMANUEL LESCUYER Le Tertre – 35560 NOYAL SOUS BAZOUGES Emmanuel.lescuyer@orange.fr	02 23 16 14 47 06 63 61 35 86	X		1	X

M. Jérôme Berger, de la DRAC est venu visiter le chantier ce 24/07/2025.

LE CHANTIER

Organisation du chantier :

- ↳ Démarrage du chantier le **16/04/2025 (semaine 16)**
- ↳ Fournir les fiches techniques et PV des matériaux neufs à l'architecte et au maître d'ouvrage pour avis avant commande.
- ↳ Le choix des matériaux est à soumettre au visa de la Maîtrise d'œuvre avant toute commande (fiches techniques + échantillons).
- ↳ Tout besoin de documents est à demander à l'architecte.
- ↳ Les consommations d'eau et d'électricité sont à la charge du maître d'ouvrage

► **Déchets de chantier : l'entreprise est tenue d'évacuer ses gravats au fur et à mesure des interventions.**

**TOUTES
LES
ENTREPRISES**

Documents administratifs

- ↳ **Rappel**
 - Avant le démarrage de travaux les entreprises devaient avoir transmis les administratifs demandés, à savoir :
 - Extrait KBIS
 - Certificat URSSAF
 - Attestation d'assurance multi-garanties entreprise de construction (remise en main propre au maître d'ouvrage avec l'OS).

**TOUTES
LES
ENTREPRISES**

Architecte

- ↳ Convocation des entreprises aux réunions de chantier

**ATELIER
PAQUIN**

POINT PLANNING

La réunion du 7 octobre 2026 fixe les dispositions techniques et le calendrier d'achèvement des tranches A et B : visa des plans de la porte principale le 9 octobre, dépose et clôture provisoire le 12 octobre, bandes de redressement et calfeutrements semaine 43, fabrication de la porte et de ses ferrures semaines 43 à 45, pose de la porte et des vitraux le 16 novembre, réception générale le vendredi 20 novembre à 14 h. Les entreprises doivent remettre leurs DOE au plus tard semaine 46.

DÉROULEMENT GÉNÉRAL DE LA RÉUNION

- La réunion s'est déroulée en présence de M. et Mme Fourcade, de M. Jacques Brochard, de l'architecte et des représentants des entreprises intervenant au titre des travaux de menuiserie, ferronnerie, maçonnerie et peinture.
- Elle a principalement porté sur la vérification des ouvrages déjà posés, le contrôle de leur fonctionnement, les derniers ajustements nécessaires et la préparation des opérations de réception prévues le 20 novembre 2026.
- Contrôle des menuiseries et des volets
- Une visite systématique a été réalisée dans les différentes pièces concernées par les tranches A et B.
- Les volets intérieurs des fenêtres du grand salon ont été examinés à la suite de leur pose. La visite s'est poursuivie au premier étage afin de contrôler l'ensemble des fenêtres concernées par les deux tranches de travaux.
- Chaque fenêtre a fait l'objet d'une vérification de son fonctionnement général, de ses jeux d'ouverture et de fermeture, ainsi que de ses organes de condamnation.
- Une attention particulière a été portée aux nouvelles poignées complémentaires en fer forgé, vissées sur les crémones, dont la mise en place avait été réalisée par l'entreprise Fer-Art Forge dans la matinée du mercredi 7 octobre.
- Ces dispositifs ont été examinés afin d'apprécier leur ergonomie et la facilité de manœuvre des crémones.
- Au premier étage, dans les pièces relevant de la tranche A, l'entreprise Leboisne a procédé au recalage des arrière-linteaux conformément aux prescriptions du précédent compte rendu.
- Plusieurs interventions de réglage et de mise en jeu ont été effectuées directement au cours du rendez-vous.
- La visite a permis de poursuivre la vérification méthodique des menuiseries et de leurs ferrures, en vue de leur mise en service définitive et de la réception du 20 novembre.
- Calfeutrements et travaux de maçonnerie
- Les ouvrages nécessitant encore des interventions de calfeutrement ont été présentés sur place à M. Igor Eremia.
- Les vérifications ont porté sur les châssis métalliques des meurtrières, les menuiseries extérieures des fenêtres des tranches A et B, le bâti de la porte nord ainsi que les raccordements entre les menuiseries et les maçonneries anciennes.

- Les dispositions à prévoir pour les bandes de dressement de la future porte principale ont également été examinées.
- Cette revue détaillée doit permettre à l'entreprise de définir précisément les interventions restant à réaliser et d'organiser leur exécution avant réception.

1. TRANCHE A

1.1 Porte nord de l'aile nord du logis – Fonctionnement général

Le fonctionnement général de la porte nord a été jugé satisfaisant lors du précédent contrôle après les réglages réalisés en présence du menuisier et du ferronnier. Les finitions et calfeutrements restant à réaliser seront vérifiés à la réception.

1.2 Calfeutrement périphérique du bâti de la porte nord

Igor Eremia doit achever le bourrage complet entre le bâti en chêne et les maçonneries anciennes, sans vide résiduel. Le mortier de chaux sera adjuvanté au latex et renforcé de filasse. Intervention coordonnée avec la campagne générale de calfeutrement de la semaine 43.

1.3 Châssis métalliques de meurtrières

Tous les châssis sont posés. Ajuster en hauteur ceux qui butent contre le glacis des baies, en les remontant autant que possible sous le linteau. Le retrait des joints périphériques, permettant un léger filet d'air et une meilleure manœuvre, demeure validé. Les calfeutrements périphériques restent à achever par le maçon en semaine 43.

1.4 Reprises ponctuelles avant réception

La reprise à la résine de l'appui de la fenêtre Est est fait. Reprendre les défauts de calfeutrement encore visibles autour de la porte nord, des meurtrières et des menuiseries de la tranche A.



1.5 Achèvement des peintures

Les reprises de peinture rouge sang-de-bœuf et les traitements des faces intérieures laissées en bois naturel doivent être achevés avant réception. Après calfeutrement, le peintre interviendra dès la semaine 44 pour les deux couches restantes sur les fenêtres, en semaines 44 et 45.

1.15 Amélioration ergonomique des crémones

Le principe de poignée complémentaire en fer forgé en forme de U, directement fixée à la verge de la crémonne a été fait **il est approuvé et validé par l'architecte et le maître d'ouvrage.**

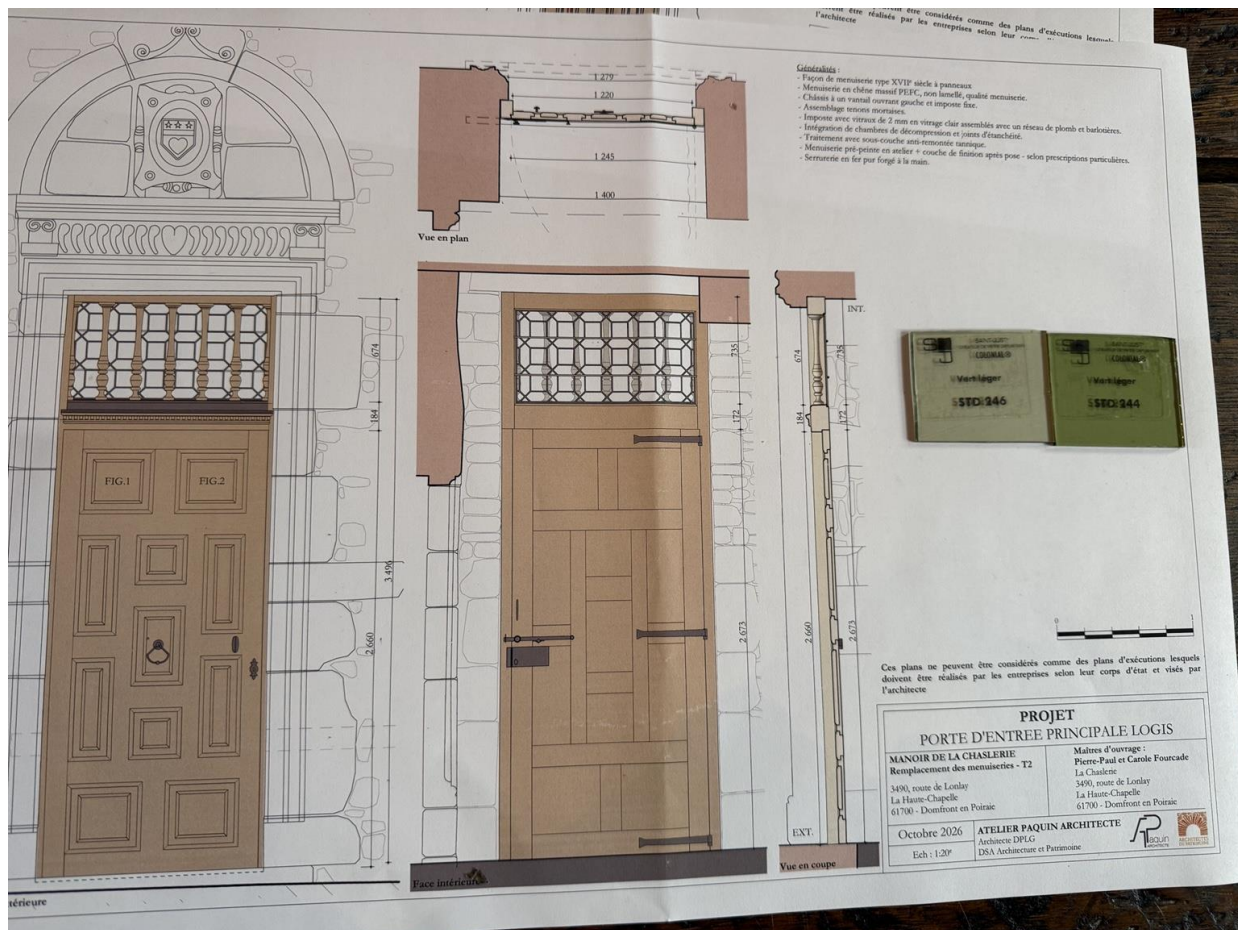


2. TRANCHE B – MENUISERIES EXTÉRIEURES

2.0 Porte principale du logis – Dessin, sculptures et plans d'exécution

La composition de la porte principale du logis, son imposte à vitrail, ses balustres et ses éléments sculptés ont fait l'objet des études et présentations antérieures. La coupe et les plans de détail et d'exécution remis par l'entreprise Leboisne ont été visés par l'architecte le 9 octobre 2026, avec copie au propriétaire (et non le 12 octobre).

La nouvelle porte et son imposte représentent une hauteur totale de l'ordre de 3,50 m et imposent un bâti de 130 mm. Il a été constaté sur place que l'ancienne barre coulissant dans la maçonnerie, jugée trop fine par le propriétaire, ne peut être conservée ni reproduite : elle correspondait à une porte ancienne, vraisemblablement haute d'environ 1,90 m, avec bâti d'environ 60 mm dans la feuillure de maçonnerie. La nouvelle disposition sera fermée par les verrous intérieurs et la serrure à clé. Cette évolution du dispositif est cohérente avec les transformations et le rehaussement du manoir entre le début du XVII^e et le XVIII^e siècle. La barre ancienne ne sera donc pas reproduite. Sa non-reproduction est une décision de conception expressément actée, et non une omission.



Le nouveau dessin reprend les proportions générales de la porte, avec un repositionnement de la traverse d'imposte à une hauteur de 2,66 m, soit une augmentation de 16 cm par rapport à la première version étudiée.

Cette modification permet de redimensionner les balustres de l'imposte, dont les proportions avaient précédemment été jugées trop effilées, tout en conservant leur nombre et leur disposition générale.

Le nouveau carton a été présenté sur place, directement dans l'encadrement de la porte historique.

Les proportions générales et le nouveau positionnement de la traverse d'imposte sont validés par M. et Mme Fourcade.

Sculptures des panneaux supérieurs

Les dessins des deux personnages affrontés, représentés de profil et coiffés de bicornes, ont été repris par l'entreprise Leboisne.

Les nouvelles propositions présentent une amélioration sensible du traitement des visages et conviennent davantage à M. et Mme Fourcade.

Il est toutefois précisé que ces représentations constituent encore des esquisses préparatoires et ne préjugent pas de la qualité ni du traitement définitif des sculptures qui seront réalisées sur les panneaux de la porte.



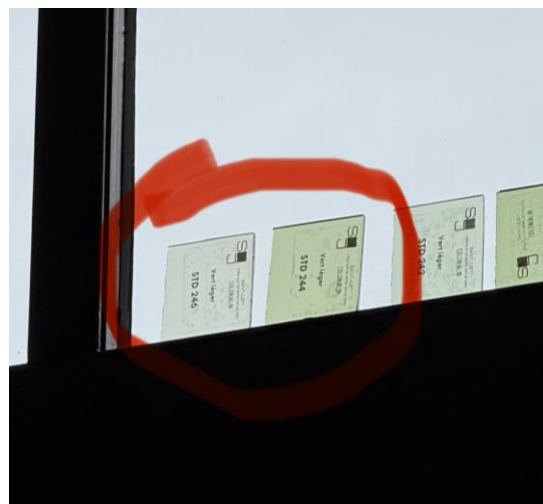
Vitraux de l'imposte – Composition et choix des verres

Le principe d'une composition à vitrages polygonaux, en remplacement du dessin initial à losanges, est définitivement retenu.

Les dispositions suivantes sont validées :

- Réseau de plomb : plomb de 6 mm pour les assemblages courants et plomb de 12 mm pour le pourtour des panneaux.
- Nature des verres : verre cordelé de Saint-Just, gamme Colonial, dans deux nuances de vert léger.
- Référence STD 246 : vert clair, constituant environ 80 % des pièces de verre.
- Référence STD 244 : vert légèrement plus soutenu, constituant environ 20 % des pièces, réparties de manière aléatoire dans la composition.

Cette répartition devra assurer une variation chromatique discrète, sans effet de dessin répétitif, tout en préservant une lecture homogène de l'imposte.



État : Principes architecturaux et choix des vitrages validés. Plans d'exécution définitifs attendus.

Validation et suites à donner

Le dessin général de la porte, les nouvelles proportions des balustres, le principe des sculptures et la composition des vitraux sont validés par M. et Mme Fourcade, sous réserve de la mise au point définitive des sculptures.

L'entreprise Leboisne doit établir ses plans d'exécution définitifs pour la fin de la semaine 41. Ceux-ci seront soumis au visa de l'architecte au début de la semaine 42, préalablement à la mise en fabrication.

Entreprise concernée : Leboisne, en coordination avec Fer- art- Forge pour les ouvrages de ferronnerie.

• 2.1 – Porte principale du logis – Dispositions de ferronnerie et quincaillerie

Lors de la réunion les dispositions définitives de ferronnerie de la porte principale ont été examinées avec l'opportunité d'y placer des pièces anciennes appartenant à M. Fourcade, présentées sur place, et du nouveau dessin général de la porte.

Les implantations ont été arrêtées en concertation avec les propriétaires, l'architecte, le menuisier et le ferronnier.

Verrous intérieurs

Deux importants verrous anciens, appartenant à M. Fourcade, seront réemployés sur la face intérieure de la porte.



Leur implantation est arrêtée comme suit :

- Verrou inférieur : axe à 0,65 m au-dessus du sol fini.
- Verrou supérieur : axe à 1,80 m au-dessus du sol fini.

Ces deux pièces anciennes seront adaptées et fixées sur la menuiserie neuve, dans le respect de leur caractère et de leur fonctionnement d'origine.

Serrure principale et poignée

Le boîtier de serrure, associé à une poignée sur platine en losange et à une grande serrure à clé forgée, sera positionné à 1,10 m à l'axe au-dessus du sol fini.

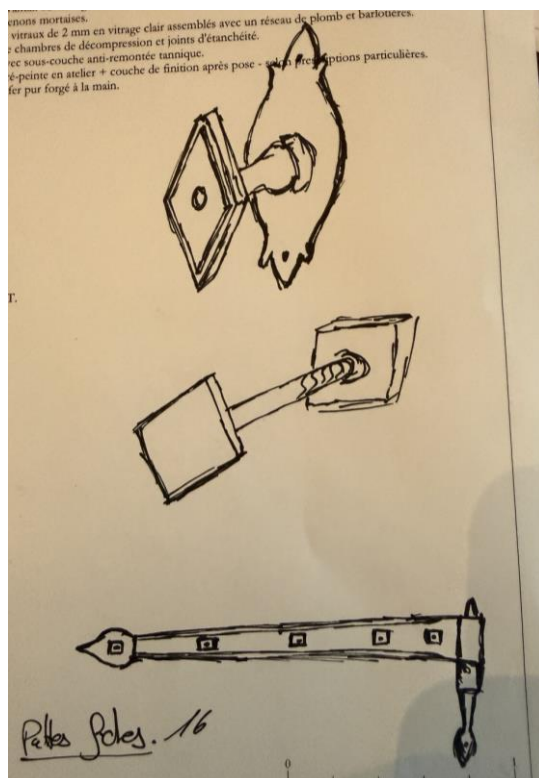
L'ensemble sera réalisé dans un esprit cohérent avec les ferronneries anciennes réemployées et le caractère architectural de la porte.

Pentures et fixations

Il est décidé d'ajouter deux pentures supplémentaires au dispositif initialement prévu, portant leur nombre total à cinq pentures.

Les pentures seront fixées par boulonnage traversant, avec écrous carrés apparents sur la face intérieure.

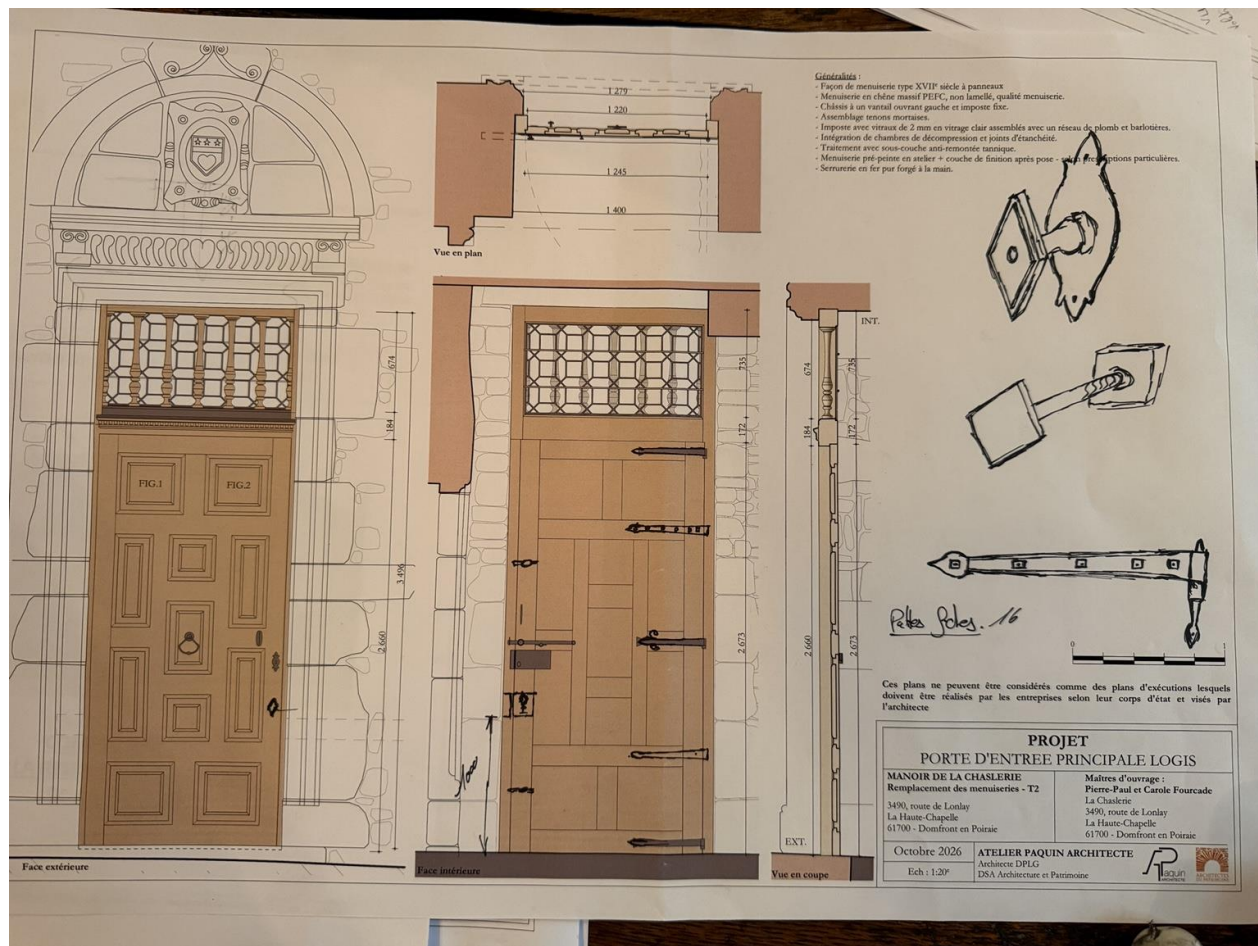
Ce dispositif devra garantir une fixation mécanique satisfaisante tout en conservant une expression traditionnelle de ferronnerie forgée.



Heurtoir extérieur

Le heurtoir ancien appartenant à M. Fourcade, de belle facture et de caractère XVIII^e siècle, sera réemployé sur la face extérieure de la porte.

Il s'agit d'un heurtoir à cuisse de grenouille, dont la partie dormante présente une coquille orientée vers le haut.



Son implantation est fixée à 1,40 m à l'axe au-dessus du sol fini, sur le panneau central de la porte.

La fixation sera réalisée par boulonnage traversant le panneau de bois de 45 mm d'épaisseur.

M. Gury devra compléter cet ensemble par la réalisation d'une enclume de frappe de forme carrée, à arêtes chanfreinées, dont le dessin reprendra l'esprit des panneaux moulurés de la porte.

L'enclume sera positionnée sous le heurtoir, après vérification de la zone de frappe et du débattement de la pièce mobile.

Validation et suites à donner

L'ensemble des dispositions est validé lors de la réunion et devra être intégré aux plans d'exécution définitifs.

Les entreprises Leboisne et Gury devront coordonner les réservations, les perçages traversants, les épaisseurs de bois et les implantations des ferronneries avant toute mise en fabrication.

Ouvrage Implantation retenue

Verrou inférieur Axe à 0,65 m

Serrure principale Axe à 1,10 m

Heurtoir extérieur **Axe à 1,40 m**

Verrou supérieur **Axe à 1,80 m**

Pentures **5 unités, boulonnées avec écrous carrés**

Enclume du heurtoir **Carrée, à chanfreins, à réaliser**

Entreprises concernées :Fer art Forge – Gury (ferronnerie).



2.3 Protections provisoires des baies

Les protections provisoires en polycarbonate des fenêtres remplacées ont été déposées après pose des menuiseries définitives. Ce point demeure soldé ; prévoir les protections adaptées pendant la dépose de la porte principale.

La porte existante sera déposée dès le lundi 12 octobre 2026 (semaine 42) et remplacée immédiatement par une clôture provisoire en polycarbonate, complétée si nécessaire par du contreplaqué, selon le principe déjà utilisé pour les grandes fenêtres. M. Leboisne assurera la mise en place du dispositif provisoire le 12 octobre.

2.4 État d'avancement de la fabrication

La fabrication de l'ensemble des fenêtres et volets des tranches concernées est désormais entièrement terminée. M. Leboisne a posé les volets intérieurs du grand salon le 7 octobre 2026. Seule reste à fabriquer la grande porte principale. La fabrication de la porte définitive et de ses ferrures est prévue semaines 43 à 45.

2.5 Volets intérieurs du grand salon

Les volets intérieurs du grand salon ont été posés le 7 octobre 2026 par l'entreprise Leboisne. Leur exécution est jugée très satisfaisante et conforme aux plans d'exécution communiqués à l'architecte en septembre 2026. Les deux traverses intérieures nécessaires à la rigidité sont expressément acceptées par l'architecte et par les propriétaires.

Les volets demeurent provisoirement en bois naturel. Leur ferrage comporte un dispositif de crémone à levier et des gâches encastrées dans l'épaisseur des montants. Les ferronneries sont laissées brutes sur les volets installés. Pour les volets du premier étage de la tranche B, les platines visibles, extérieure et intérieure, des gâches seront peintes, tandis que seul l'intérieur des gâches restera en fer nu.



Volets du salon, vue en feuillure



Volets et fenêtre sur jardin



Volet neuf, panneau et moulures



Intégration dans les boiseries

2.6 Crémones et ferronneries des volets – Panneton allongé

À l'étage, le panneton a été allongé afin de permettre le verrouillage du volet sur le vantail secondaire. Cette longueur supplémentaire, située visuellement dans l'axe de la fenêtre, recevra un décor de ferronnerie rapporté, de type feuillage ou rosace. Le ferronnier présentera une proposition de dessin à Mme Fourcade avant exécution.

Ce complément vise à intégrer et à agrémenter la ferrure sans modifier le principe mécanique retenu. Les ferrures et crémones seront vérifiées à la réception quant à leur manœuvrabilité et à la qualité de leurs finitions.



Volet tour Sud-ouest



Crémone et panneton prolongé



Détail de la crémone à levier



Gâche de volet et ferrage

2.7 Fenêtre de la tour sud-ouest – Reprise sous linteau

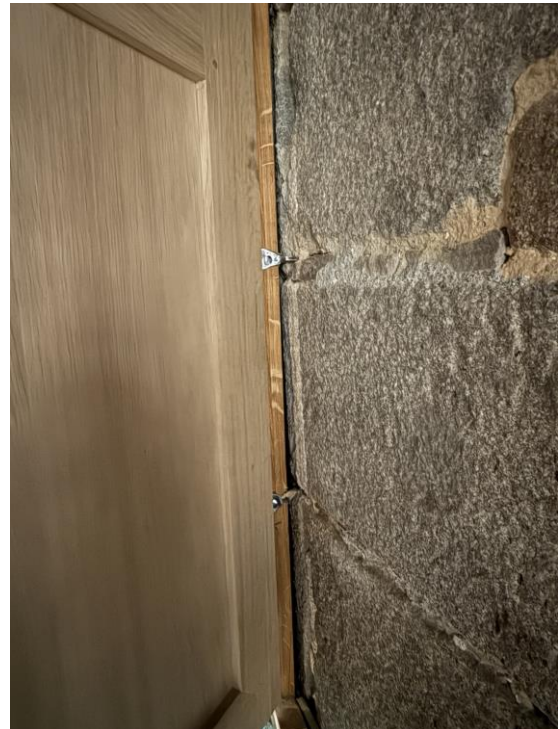
La reprise du sous-linteau de la fenêtre de la tour sud-ouest a été effectuée. Une pièce de compensation en bois a été positionnée à l'arrière du linteau en granit afin de rattraper le défaut de niveau et d'assurer le raccord avec la menuiserie. Cette intervention est constatée comme réalisée.

2.8 Bandes de redressement et calfeutrements périphériques

Les bandes de redressement nécessaires à la pose des fenêtres sont entièrement achevées. En revanche, celles de la porte principale restent à réaliser en totalité après dépose de la porte existante, au plus tard au cours de la semaine du 19 octobre 2026 (semaine 43). Le mortier des bandes de redressement devra être adjuvanté au latex. Igor Eremia, maçon, est disponible toute la semaine 43 et réalisera simultanément la campagne complète de calfeutrements intérieurs et extérieurs autour des fenêtres et des châssis métalliques. Ces calfeutrements seront exécutés par le maçon en sous-traitance pour l'entreprise de menuiserie. Les raccords devront être continus et soigneusement serrés contre les maçonneries anciennes et les bâtis, sans cavités résiduelles.



Châssis de meurtrière posé dans une baie profonde.



Calefeutrement intérieur à faire sur les bâtis / ébremeents granite



Vue d'un châssis sur glacié très prononcé avant son rehaussement.



Détail de quincaillerie d'un châssis métallique.



Volet intérieur du grand salon

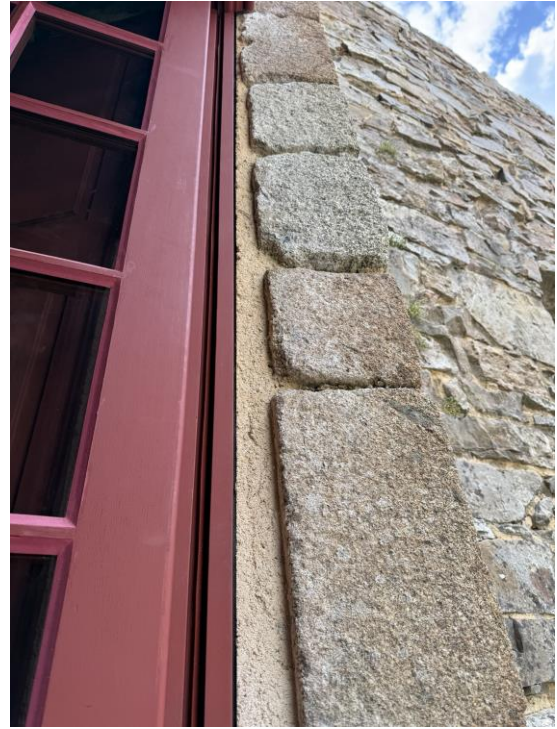


Volet adjacent aux boiseries

Le principe de positionnement des volets dans les ébrasements et au droit des boiseries anciennes reste celui du compte rendu n° 5. Une adaptation ponctuelle est cependant demandée pour la fenêtre sur cour du grand salon, adjacente à la tour : la boiserie existante devra être délimitée sur une largeur d'environ 3 cm, afin de permettre le bon encastrement des volets dans les ébrasements boisés et d'obtenir une fermeture correcte, sans frottement ni contrainte. La coupe devra être nette, limitée au strict nécessaire et coordonnée avec les finitions des boiseries.



Menuiserie palier étage posée - vue intérieure de l'embrasure.



Rapport entre menuiserie et maçonnerie extérieure. prolonger le nu des pierres en mortier avec une patine



Vide périphérique restant à calfeutrer et prolonger le nu des pierres en mortier avec une patine



Volet en place dans l'ébrasement / Volet peint de l'étage



2.9 Calendrier actualisé de fin de travaux

Le calendrier ci-dessous remplace intégralement celui du compte rendu n° 5.

Date / semaine	Intervention / échéance	Responsable
9 octobre 2026	Visa par l'architecte de la coupe et des plans de détail / plans d'exécution de la porte principale ; copie adressée au propriétaire.	Architecte / Leboisne
12 octobre – semaine 42	Dépose de la porte principale existante.	Leboisne
19 au 23 octobre – semaine 43	Réalisation des bandes de redressement de la porte principale et de tous les calfeutrements intérieurs et extérieurs, fenêtres et châssis métalliques.	Igor Eremia, sous-traitant Leboisne
Semaines 43, 44 et 45	Fabrication en atelier de la porte principale, de ses éléments de menuiserie et de ses ferrures.	Leboisne / ferronnier
Semaines 44 et 45	Fabrication des vitraux, à engager au plus tard en semaine 44.	Entreprise chargée des vitraux
Semaines 44 et 45	Application des deux couches restantes sur les fenêtres, après calfeutrements achevés.	M. Lescuyer, peintre
Semaines 43 à 46	Peinture de la porte en atelier en coordination avec le menuisier ; possibilité de poursuivre en semaine 46.	M. Lescuyer / Leboisne
4 novembre – 14 h – semaine 45	Réunion de contrôle sur site : finitions des peintures, calfeutrements et bandes de redressement. Visite ensuite à l'atelier Leboisne à Saint-Hilaire pour examiner la porte et les éléments de vitrail en fabrication.	Architecte ; peintre ; Leboisne ; Igor Eremia
Semaine 46	Indisponibilité de l'entreprise Leboisne pendant toute la semaine, en raison de la fête Saint-Martin. Transmission des DOE de	Leboisne / toutes entreprises

	toutes les entreprises à l'architecte au plus tard cette semaine.	
16 novembre – semaine 47	Pose de la porte principale et pose des vitraux.	Leboisne / entreprise vitraux
17, 18 et 19 novembre	Application des deux couches de peinture restantes sur la porte posée.	M. Lescuyer
Semaine 47	Visa des DOE par l'architecte, au plus tard.	Architecte
Vendredi 20 novembre – 14 h	Réception générale du chantier au manoir de la Chaslerie. Toutes les entreprises sont d'ores et déjà convoquées.	MOA / Architecte / toutes entreprises

Rendez-vous de contrôle : mercredi 4 novembre 2026 à 14 h, sur place, en présence de M. Leboisne (menuisier), de M. Lescuyer (peintre) et d'Igor Eremia (maçon).

L'architecte vérifiera les peintures, les calfeutrements et les bandes de redressement, puis se rendra le même jour à l'atelier de M. Leboisne à Saint-Hilaire pour examiner la porte en fabrication et les éléments de vitrail en cours.

CONCLUSION DE LA RÉUNION

La visite confirme l'achèvement de la fabrication des fenêtres et volets et leur pose, sous réserve des dernières adaptations, réglages et finitions.

Les propriétaires et l'architecte valident la qualité des volets du grand salon et leurs traverses de rigidité. Les décisions à engager portent prioritairement sur la porte principale et sa fermeture provisoire, la réalisation des bandes de redressement et des calfeutrements, le décor du panneton allongé, l'ajustement de boiserie sur cour, les peintures et la constitution des DOE.

La réception est maintenue semaine 47, jute après la mi-novembre, le vendredi 20 novembre 2026 à 14 h.

SYNTHÈSE DES DÉCISIONS ET ACTIONS À ENGAGER

Menuiseries extérieures et ferronneries – Tranches A et B – Mise à jour du 7 octobre 2026

N°	Tr.	Intervention / décision	Responsable	Échéance
1	A	Calfeutrer complètement le bâti de la porte nord ; chaux, latex et filasse.	Igor Eremia	S43
2	A	Vérifier les fixations forgées des pattes-fiches et les réglages de la plinthe.	Leboisne	Réception
3	A	Finaliser le logement en U et la platine du verrou inférieur.	Leboisne / Gury	Avant réception
4	A	Régler les châssis de meurtrières en hauteur et achever leurs calfeutrements.	Leboisne / Eremia	S43
5	A	Contrôler la reprise à la résine de l'appui de fenêtre Est.	Eremia / Architecte	04/11
6	A	Vérifier les dernières finitions de peinture et les bois naturels.	Peintre	S44–45
7	A	Exécuter la poignée ergonomique en U sur les crémones suivant le dessin conservé.	Fer-Art Forge	Avant réception
8	A	Recaler les arrière-linteaux par coins de bois sans dépose générale.	Leboisne	Avant réception
9	B	Déposer la porte principale après visa des plans le 9 octobre.	Leboisne	12/10
10	B	Achever les réglages des fenêtres de l'étage et de la cage d'escalier.	Leboisne	Avant réception
11	B	Présenter à Mme Fourcade un décor de feuillage ou rosace sur le panneton allongé.	Ferronnier	Avant exécution

12	B	Contrôler la pièce de compensation bois sous linteau de la tour sud-ouest.	Leboisne	Réception
13	B	Réaliser les bandes de redressement de la porte principale au mortier avec latex.	Eremia	S43
14	A/B	Achever tous les calfeutrements intérieurs et extérieurs des fenêtres et châssis.	Eremia pour Leboisne	S43
15	B	Déligner d'environ 3 cm la boiserie de la fenêtre sur cour adjacente à la tour.	Leboisne	Avant réception
16	B	Fabriquer la porte et les ferrures.	Leboisne / ferronnier	S43-45
17	B	Fabriquer les vitraux puis les poser avec la porte.	Entreprise vitraux	S44-45 / 16/11
18	A/B	Appliquer les deux couches finales sur les fenêtres après calfeutrement.	Peintre	S44-45
19	B	Réaliser la peinture de la porte en atelier, puis les deux dernières couches sur place.	Peintre	S43-46 / 17-19/11
20	A/B	Transmettre tous les DOE puis les faire viser.	Toutes entreprises / Architecte	S46 / S47
21	A/B	Contrôle sur site puis visite de l'atelier à Saint-Hilaire.	Architecte et entreprises	04/11 à 14 h
22	A/B	Réception générale – toutes entreprises convoquées.	Tous	20/11 à 14 h

ÉCHÉANCES PRINCIPALES ACTUALISÉES

- 9 octobre 2026 : Visa par l'architecte de la coupe et des plans de détail / plans d'exécution de la porte principale ; copie adressée au propriétaire.
- 12 octobre – semaine 42 : Dépose de la porte principale existante.
- 19 au 23 octobre – semaine 43 : Réalisation des bandes de redressement de la porte principale et de tous les calfeutrements intérieurs et extérieurs, fenêtres et châssis métalliques.
- Semaines 43, 44 et 45 : Fabrication en atelier de la porte principale, de ses éléments de menuiserie et de ses ferrures.
- Semaines 44 et 45 : Fabrication des vitraux, à engager au plus tard en semaine 44.
- Semaines 44 et 45 : Application des deux couches restantes sur les fenêtres, après calfeutrements achevés.
- Semaines 43 à 46 : Peinture de la porte en atelier en coordination avec le menuisier ; possibilité de poursuivre en semaine 46.
- 4 novembre – 14 h – semaine 45 : Réunion de contrôle sur site : finitions des peintures, calfeutrements et bandes de redressement. Visite ensuite à l'atelier Leboisne à Saint-Hilaire pour examiner la porte et les éléments de vitrail en fabrication.
- Semaine 46 : Indisponibilité de l'entreprise Leboisne pendant toute la semaine, en raison de la fête Saint-Martin. Transmission des DOE de toutes les entreprises à l'architecte au plus tard cette semaine.
- 16 novembre – semaine 47 : Pose de la porte principale et pose des vitraux.
- 17, 18 et 19 novembre : Application des deux couches de peinture restantes sur la porte posée.
- Semaine 47 : Visa des DOE par l'architecte, au plus tard.
- Vendredi 20 novembre – 14 h : Réception générale du chantier au manoir de la Chaslerie. Toutes les entreprises sont d'ores et déjà convoquées.

Diffusion le 10/10/2026 : Maîtrise d'ouvrage, Maîtrise d'œuvre et toutes les entreprises.

Si aucune remarque écrite concernant ce compte rendu n'est produite dans les 8 jours, ce dernier sera considéré comme validé.

PROCHAINE RÉUNION DE CHANTIER

Mercredi 4 novembre 2026 à 14 h

au manoir de la Chaslerie.

Sont convoqués : le peintre M. Lescuyer, le menuisier M. Leboisne et le maçon Igor Eremia.

Après la réunion, visite par l'architecte de l'atelier Leboisne à Saint-Hilaire pour contrôle de la porte et des éléments de vitrail en cours de fabrication.

RÉCEPTION GÉNÉRALE

Vendredi 20 novembre 2026

à 14 h au manoir de la Chaslerie

– toutes entreprises convoquées.